

N° 9

Jean Perrin Hebdo

Semaine paire du 12 au 16 novembre 2012

Pour toutes vos infos, ayez le réflexe Jean Perrin Hebdo

Collège Jean Perrin 1 chemin des Fayettes, 26130 St Paul Trois Châteaux ☎ 04 75 04 74 69 📠 04 75 96 66 60

Site Internet : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin> — @mail : Ce.0261032F@ac-grenoble.fr



AGENDA

Stage en entreprise 3°

Du 11/02/2013 au 15/02/2013 : 3° 2,3 et 4

Du 18/02/2013 au 22/02/2013 : 3° 1, 5 et 6

Planning des interventions du centre de planification auprès des 3° :

3°3 : le 20 novembre de 8h à 10h

3°4 : le 20 novembre de 10h à 12h

3°5 : le 4 décembre de 8h à 10h

3°6 : le 4 décembre de 10h à 12h

Réunion des parents d'élèves 6° : Lundi 19 novembre à 17h

Réunion des parents délégués aux conseils de classe : jeudi 22 novembre à 17h

Réunion des parents de 3° de la COP, des chefs d'établissement des lycées de la région (présentation, orientation post 3°) : jeudi 13 décembre à 17h.

REUNIONS PARENTS-PROFESSEURS

(à partir de 16h30 sur rdv)

5èmes : jeudi 15 novembre

4èmes : mardi 13 novembre

DANGERS D'INTERNET POUR LES 4° et 5°

Comme l'an dernier, la société CALYSTO viendra informer les élèves de 4^{ème} sur les dangers de l'usage d'internet et des jeux vidéos les **20 et 21 décembre** prochains.

En outre, le **jeudi 20 décembre à partir de 18h**, une intervention d'1h30 environ est organisée au collège à l'intention des familles et des enseignants intéressés.

Pour les 5°, la compagnie Improdrôme viendra les lundi 17 décembre et mardi 18 décembre pour une intervention sur les dangers d'internet.

INFOS INTENDANCE

Les factures de la demi-pension ont été distribuées aux élèves. La date limite de paiement est le 12 novembre 2012. Les familles qui ont des difficultés financières doivent prendre contact avec Mme Guigui assistante sociale pour établir un dossier de demande d'aide au fonds social. Mme Guigui est présente au collège les mardi et vendredi matin.

SENSIBILISATION DES ELEVES AUX RISQUES DES 2 ROUES

Semaine du 12 au 16 novembre 2012
au collège Jean Perrin

Des intervenants de la MJC interviendront le lundi et le mardi pendant la récréation et la pause méridienne. Les élèves seront questionnés de façon formelle sur leurs comportements sur la voie publique.

Le jeudi et le vendredi, durant la pause méridienne, les intervenants proposeront une approche pragmatique sur l'utilisation du vélo (réglementation en vigueur, montage et démontage des accessoires constituant le vélo).

Il sera abordé à ce moment là, les risques liés à la non application de la réglementation en vigueur, ainsi que les conséquences liées à l'accidentologie.

ELECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections se sont bien déroulées les 11 et 12 octobre 2012. Félicitations à tous les élus.

Personnels enseignants : Mmes HALFTERMEYER, VELARD, FOURTIER, MARTIN et LARGUIER

MM. LEGENDRE, BAYLE

Personnels ATOSS : Mme BAILLS et Mr MANZONI

Elèves : Mlles NAILI Leïla(3°6), HELSLOOT Jane (3°4) et Mr DE VOS Charles (3°1)

Parents d'élèves :

FCPE : M. MORNET, Mmes LEMAN, PECHERAND et LOVERA

PEEP : M. LAPLANTE, Mmes HERNANDEZ et VALAYER

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES 2013

Le collège organise en partenariat avec la mairie de St Paul Trois Châteaux, les élections des élèves au Conseil Municipal Jeunes 2013.

La campagne électorale se déroulera du 26 novembre au 10 décembre 2012.

Le vote est prévu le 13 décembre 2012.

Le Conseil Municipal Jeune de St Paul Trois Châteaux sera composé de :

- 2 élus par école élémentaire

- 9 élus pour le collège

soit 17 conseillers élus pour 2 ans.

Pour plus d'informations, le dossier est disponible sur le site du collège.

LES CLUBS-L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Clubs, accompagnement éducatif, quelles différences ? Statutaire tout d'abord. Quand l'accompagnement éducatif existe dans tous les établissements de France pour répondre à la question de l'égalité des chances en matière d'offre artistique, culturelle et d'accompagnement scolaire ; les clubs sont une offre locale proposée aux seuls demi-pensionnaires. Aussi la deuxième différence découlant de la première, sera horaire. Les clubs n'existent que durant la pause méridienne quand l'accompagnement éducatif ne peut exister qu'après 15h30. Pas avant !

Clubs du Foyer socio-éducatif :

Club **Théâtre** animé par Mr Maviel le jeudi de 12h30 à 13h15.

Club **anglais** animé par Mme Velard le jeudi de 12h30 à 13h15. Il reste encore quelques places pour les élèves de 5° ou 4° qui aiment l'anglais et veulent jouer des sketches, écouter et chanter des « tubes » et regarder des films en version originale, et ainsi améliorer leur prononciation. Inscriptions à la vie scolaire ou auprès de Mme Velard en salle B 103.

Club **Solidarité** animé par Mr Madier et Mme Bertrand le mardi de 12h30 à 13h15.

Club **cinéma** animé par Mr Miranda, séances variables toute l'année de 12h30 à 13h15, inscription à la vie scolaire.

Au titre de l'accompagnement éducatif : le collège propose sur la première période jusqu'au 21 décembre un atelier **théâtre** animé par M. Chaze et Maviel, le mardi à 16h45 et le jeudi à 16h45 animé par Mme Kaci-Estevan, un atelier **théâtre anglais** animé par Mme Racine le jeudi à 16h45, un atelier **sciences et internet** animé par Mr Grangaud et Mr Asquin le mardi à 16h45, un atelier **cirque** animé par Mme Lemaitre le lundi à 15h35, un atelier **échecs** à 16h45 les lundi et mardi, des ateliers **aide aux devoirs** les lundi, mardi et jeudi à 15h30 et à 16h45.

CITATION

«L'art est une visite du temps»
Ariane Angeloglou

Rédactrice en chef : Agnès Olmos
Secrétaires de rédaction : Chantal Grégoire et Odile Dollé
Webmaster : Philippe Grangaud
Directrice de publication : Corine Ober